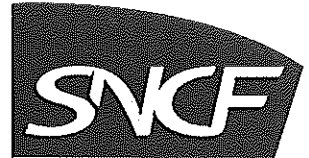


DIRECTION REGIONALE DE PARIS-NORD

ECT PARIS-NORD
112, rue de Maubeuge 75475 PARIS Cedex 10



Compte rendu DP du 16 Décembre 2010

Etaient présents :

Roelens Yves, DET
Feyssaguet Christian, DET Adjoint
Casier Nathalie, Assistante RH
Akkou Souad, CGT
Thumerelle Philippe, CGT
Poix Laurent, CGT
Dumortier Audrey, CGT
Allaud Yohann, CGT
Pivert Jean Luc, CGT
Casetta Pascal, SUD Rail
Kendziora Bruno, SUD Rail
Medjeni Ahmed, Invité SUD Rail
Lhomme Emile, FO
Ufarte Georges, FO
Mont Denis, FO
Figuier Yann; FO
Jaeger Jean Paul, FO

La CGT fait une déclaration préalable :

- Déclaration en annexe

SUD Rail n'a pas de déclaration à faire.

FO fait une déclaration a son tour :

- déclaration jointe en annexe.

A l'issue de la lecture des déclarations, les représentants CGT et SUD Rail quittent la séance.

QUESTIONS DP du 16 Décembre 2010

Pour les questions 1 à 9 il a été tenu compte des dérogations figurant au cahier de dérogation 0412 des mois considérés. Nous ne disposons d'aucun autre outil.

1. La délégation Force Ouvrière demande le nombre de fois où la journée 16 du 11001 était en dérogation pour les mois de septembre, octobre et novembre 2010.

septembre	0
octobre	0
novembre	0

2. La délégation Force Ouvrière demande le nombre de fois où la journée 17 du 11001 était en dérogation pour les mois de septembre, octobre et novembre 2010.

septembre	3
octobre	1
novembre	4

3. La délégation Force Ouvrière demande le nombre de fois où la journée 101 du 11001 était en dérogation pour les mois de septembre, octobre et novembre 2010.

septembre	0
octobre	0
novembre	0

4. La délégation Force Ouvrière demande le nombre de fois où la journée 106 du 11001 (*des lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi*) était en dérogation pour les mois de septembre, octobre et novembre 2010 (*détaillé jour par jour*).

septembre	1
octobre	0
novembre	3

5. La délégation Force Ouvrière demande le nombre de fois où la journée 107 du 11001 était en dérogation pour les mois de septembre, octobre et novembre 2010.

septembre	0
octobre	0
novembre	0

6. La délégation Force Ouvrière demande le nombre de fois où la journée 110 du 11001 était en dérogation pour les mois de septembre, octobre et novembre 2010.

septembre	0
octobre	0
novembre	0

7. La délégation Force Ouvrière demande le nombre de fois où la journée 301 du 11001 (*des vendredi, samedi et dimanche*) était en dérogation pour les mois de septembre, octobre et novembre 2010 (*détaillé jour par jour*).

septembre	1
octobre	0
novembre	0

8. La délégation Force Ouvrière demande le nombre de fois où la journée 303 du 11001 (*sauf jeudi*) était en dérogation pour les mois de septembre, octobre et novembre 2010 (*détaillé jour par jour*).

septembre	0
octobre	0
novembre	0

9. La délégation Force Ouvrière demande le nombre de fois où la journée 305 du 11001 (*sauf vendredi*) était en dérogation pour les mois de septembre, octobre et novembre 2010 (*détaillé jour par jour*).

septembre	0
octobre	0
novembre	1

10. La délégation Force Ouvrière demande combien d'agents Thalys n'ont pas été dotés de la carte Gan assistance? Y'a t'il une dotation complémentaire prévue.

Une dizaine d'agents n'a pas été dotée de cette carte, tous ont eu la possibilité d'avoir une photocopie.

Les agents souhaitant avoir une photocopie sont invités à se présenter au bureau de Fabienne Mathieu, assistante d'UO.

11. La délégation SUD Rail désire connaître les EVS, roulements par roulements aussi bien en GL, TER et Banlieue.

L'établissement n'a aucun moyen technique pour calculer les EVS par roulement.

12. La délégation SUD Rail désire connaître le budget, roulements par roulements de tout l'ECT.

21302 :215/7

21341 :95/7

21204 :91/7

21211 :94/7

21231 :152/7

21105 : 63

21106 : 247

21101/21103 : 257

13. La délégation SUD Rail désire connaître le nombre d'agents susceptibles de partir en retraite durant toute l'année 2011, le nombre d'agents qui ont fait leur demande et le nombre d'agents ayant fait une demande de CPA. 12 agents ayant plus de 55 ans, prolongent actuellement leur activité sur l'établissement.

29 agents atteindront l'âge de 55 ans en 2011.

A ce jour, 6 agents ont exprimé l'intention de partir en retraite en 2011 (dont 2 agents en CPA).

14. La délégation Force Ouvrière demande pourquoi des agents se voient graphiquer des temps de trajet de 5 minutes entre Paris et Persan Beaumont (exemple: Mr Christophe Caffiaux le 02 décembre), nous avons déjà abordé le sujet en DP au mois de juin. Pourquoi les agents se voient toujours commander avec des temps de trajet de moins de 30 minutes.

Mr Caffiaux était effectivement commandé avec un TRAP de 5 minutes le 02/12. Mr Caffiaux ne pouvait faire son extrême matinée, et avait demandé un arrangement à la prévision. La seule solution était de croiser avec un autre agent, mais la JTC commençant à PEB, il devait s'y rendre sur son temps, faute de quoi la JTC ne passait pas en amplitude.

- 15.- La délégation Force Ouvrière demande pourquoi des agents se voient remettre des demandes d'explication suite à des "no show". Lors que lors de la DP du mois d'avril, à la question numéro 68, la direction a confirmé que les no show non que pour but de faire des économies. Aucune obligation pour les agents de prendre ou de ne pas prendre leur chambre. Toutefois la direction peut inciter à déclarer leur intention en les remerciant financièrement.

Aucune demande d'explications n'a été remise récemment à un agent pour le motif invoqué des no-show. En revanche, dans le cadre de son management

et afin de sensibiliser son agent sur la problématique des no-show, des courriers d'observation peuvent être adressés à un agent.

16. La délégation Force Ouvrière demande pourquoi les agents de l'ECT et la délégation n'ont pas été informés qu'une personne extérieure à la SNCF s'était introduite dans les locaux de l'ECT ? La DLS a dû faire appel à la SUGE pour faire sortir cette personne des locaux.

Effectivement, la DLS a fait appel à la SUGE pour faire sortir cette personne des locaux.

L'établissement a été avisé par l'assistante UO de Proximités qui ne connaissait pas cette personne. Elle s'était enfermée dans les sanitaires du 3^{ème} étage.

L'intrusion a eu lieu suite au dysfonctionnement des badges pendant cette période. Les locaux n'étaient donc pas sécurisés.

La sécurisation des locaux par le badge CARMILLON est prévue sur l'Établissement et est en cours de préparation.

17. Le nombre de TPE en état de fonctionnement de la résidence de Creil est restreint. La délégation Force Ouvrière demande le remplacement des TPE qui sont hors service. Avant que la direction reproche aux agents de ne pas faire assez de billets.

Une demande d'un stock de TPE supplémentaire a été faite auprès de la DDT. Celle-ci s'est engagée à nous en fournir d'ici la fin de l'année au plus tard début Janvier.

- 18.- La photocopieuse et l'imprimante du bureau des "chefs" de Creil sont hors service, leur remplacement est prévu pour quand ?

Une demande de financement est faite afin de remplacer le matériel défectueux. Dans l'attente, le prestataire fait le nécessaire pour des réparations d'urgence.

19. La délégation Force Ouvrière demande comment fait un agent pour effectuer: "un tour de rame, récupérer son sac et changer de rame en 2 minutes à St Just en Chaussée ?

Qui, quand ? Impossible de répondre. (en attente du bon de commande)

- 20.- La délégation Force Ouvrière demande combien de temps il faut pour faire Paris Nord – Creil ?

Tout dépend des horaires du train emprunté.

- 21.- La délégation Force ouvrière demande que l'on respecte les temps de parcours réglementaire. Après les 5 minutes faire: Paris Nord - Persan Beaumont, on voit des agents être graphiqué 5 minutes de Paris à Creil.

CF réponse question 14, si cela concerne l'agent suscité.

22. La délégation Force Ouvrière demande quel est le coût de la campagne d'information sur "les Indemnités Forfaitaires, frais de dossier" affiché dans les TER et Corail Intercité ?

La campagne se monte à 5.628,00€ pour 1200 exemplaire hors pose par l'EMT (source transporteur)

23. La délégation Force Ouvrière demande si la direction va rectifier l'erreur sur le montant des frais de dossier, 26€, affiché dans les TER et Corail intercités ?

26€ correspond au tarif en vigueur au 1er septembre 2009. Il n'est pas prévu de rectificatif. L'essentiel est d'avoir le principe de régularisation qui était une demande de l'ECT. (Source transporteur)

24. La délégation Force Ouvrière demande pourquoi des CBORM remplissent des KN1 ?

UO Proximité :

Les CBORMS ne remplissent pas de KN1. Ils réalisent :

- des accompagnements pédagogiques et les formalisent via une fiche Accompagnement Pédagogique (notamment pour les CDD),
- des observations qui peuvent également faire l'objet d'une formalisation

UO Voyages : non concernée

25. La délégation Force Ouvrière demande pourquoi à ce jour aucune information sur les formations "difiable" n'est disponible. Les agents qui souhaitent profiter d'une formation ne voient pas de réponse favorable à leur demande.

Tous les rets ont reçu les documents sur les formations éligibles au DIF, proposées par l'UDS.

Pour rappel, les formations qualif E : TC, TGM, TAD RH, TAD GEF sont aussi éligibles au DIF.

Rappel de la DP précédente : Certaines actions de formations sont dites « éligibles au DIF ». Cependant, le DIF est un droit individuel qui s'exerce en accord avec l'entreprise. Ainsi, la formation demandée doit être cohérente avec la situation professionnelle de l'agent et ses perspectives d'évolution. Pour cela, chaque besoin ou demande de formation exprimé lors de l'EIF fait l'objet d'un examen par le hiérarchique puis le COFO, selon les dispositions de la VO 0477. Le total des heures de formation prises en compte au titre du DIF est présenté chaque année, dans le cadre du bilan formation.

26. La délégation Force Ouvrière demande la remise en service des télévisions 20 (nous précisons notre demande est pour les télévisions qui affichent les voies). La télévision qui diffuse la propagande patronale peut rester éteinte.

La demande est faite.

Nous regardons également la compatibilité des écrans et modems afin d'accélérer la remise en état de cet outil indispensable.

27. La délégation Force Ouvrière demande que le chauffage soit remis au local voie 20.

Le nécessaire a été fait.

28. La CGT demande la régularisation et le paiement du RHR de Jamel Djeziri, le 17 novembre 2010 il a effectué 3 trains le 12325, le 12330 et le 12339, le 18 novembre 2010 il a effectué son retour le 847912 et s'est rendu au forum à 10H comme convenu.

Fait.

29. La CGT réitère sa demande de suppression des coupures dans les roulements.

La direction confirme que les coupures dans les roulements sont techniques et sont conformes au RH 077.

30. La CGT demande que le matériel prévu soit respecté, le 8 décembre 2010 et la plupart des autres jours, les TGV 7277/7477 Tourcoing étaient prévus en Transmanche pour une réalité en Nol soit 4 voitures en moins. Cet état de fait rend le travail des agents de trains difficile et certains voyageurs deviennent agressifs.

Demande transmise au pôle production de l'axe Nord.

31. La CGT déplore que des trains Thalys prévus en Unité multiple, partent en Unité simple. Les rames sont bondées et les voyageurs deviennent agressifs envers les agents de trains.

Demande transmise au pôle production de Thalys.

Suites aux intempéries des rames endommagées ont été retirées pour effectuer les réparations.

32. La CGT demande, suite aux agressions de Messieurs Pozo Duran, Narainen, Clonier et Sinama, quelles ont été les mesures prises par la direction pour éviter ces graves problèmes.

M. Pozo : Après enquête l'individu semble être monté en gare de PNO et non au Landy. Un rappel a été fait au chef de quai Thalys d'être vigilant sur les rames à quai et sur la présence SUGE en gare.

M. Narainen : L'agent a porté secours à son collègue SNCB. Un travail de sensibilisation au juridique placement des agents des autres réseaux ferroviaires est en cours (notamment sur l'item de la rétention d'une pièce d'identité).

M. Clonier : L'agent a été pris en charge par le cadre d'astreinte et accompagné dès sa reprise à l'emploi par un RET Formateur Juridique Placement de l'UO.

- 33. La CGT demande, au service du 12 11 2010, sur les aller RHR, que le temps alloué en fin de journée soit identique à celui des roulements précédents. (5 minutes par palier de 330 mètres)**

UO Proximités : Au 12/12/10, aucune modification n'a été apportée aux roulements proximités.

UO VFE : Non (application de la VO178)

- 34. Le CGT demande l'installation de la sonorisation dans le compartiment 1 des voitures corail.**

Demande transmise à IC.

- 35. La CGT signale que le nombre de places offertes sur les trains corail Paris/Maubeuge est insuffisant certains jours (vendredi, lundi). La surcharge crée des tensions entre les agents et les voyageurs.**

Demande transmise à IC.

- 36. La CGT demande la réfection et le nettoyage du local à battement de Tourcoing.**

« Une réunion est prévue le 15 décembre à Tourcoing, au départ pour d'autres sujets. Ce point y sera abordé. »

- 37. Le CGT demande l'installation d'un téléphone SNCF et d'un distributeur à café dans le local à battement de Lille Flandres.**

Les travaux vont commencer d'ici 3 à 4 mois en gare de Lille Flandres. Il n'y aura donc pas de travaux dans ce local d'ici cette date.

Accès ECT Lille : porte face à la voie 12 avec code 1502A

Une information sera faite aux agents le 15/12.

- 38. Le CGT demande où en est l'installation de la TV dans le local à battement de Bruxelles.**

L'installation de la TV aura lieu lors de l'activation des badges d'accès de la porte d'entrée.

Pour info : Un nouveau local a été loué par Thalys à 150 mètres de la gare.

39. Le CGT demande les mesures prises à ce jour, pour les locaux à coupure de Cologne et Amsterdam. Quelle est le nombre de coupure refusée dans ces locaux depuis la dernière DP.

5 coupures ont été refusées par les agents durant les deux derniers mois, pour motif de non conformité des locaux (amsterdam, cologne, bruxelles).

40. La CGT demande l'attribution de titre de transport tramway « Streeppen Kaart » pour les agents en RHR Amsterdam.

Les titres de transport tramway sont remboursés par l'UO sur présentation des justificatifs.

41. La délégation Force Ouvrière demande qu'il soit remis les listes de changement d'UO. La liste des demandes de changement interne aux UO (changement de résidence, changement de roulement).

Listes fournies en annexe.

42. La délégation Force Ouvrière demande quels sont les critères professionnels retenus lors des entretiens pour intégrer l'UO SNCF Voyage ?

Les critères retenus englobent la qualité de service, l'implication dans le travail, le respect des horaires ou encore le port de la tenue complète.

43. La délégation Force Ouvrière demande quels sont les critères professionnels retenus pour intégrer l'UO GCIDF ?

Les critères retenus englobent la qualité de service, l'implication dans le travail, le respect des horaires ou encore le port de la tenue complète.

44. La délégation Force Ouvrière demande à connaître les dates des entretiens, agents par agents (qui a été retenu, qui a été refusé et les raisons du refus).

Plusieurs entretiens ont été réalisés.

45. La délégation Force Ouvrière demande pourquoi Monsieur Denis Mont s'est vu refuser l'accès à l'UO GC IDF.

Hors compétences DP.

LISTE ACCES SNCF VOYAGES 22-12-2010

RANG	N° CP	NOM	PRENOM	GRADE	Date	Souhait
1	7206630U	THOREZ	FREDERIC	CBORP	1/1/98	GL
2	7009234H	HOCQUET	CHRISTOPHE	ACTP	1/1/98	GL
3	7207693Z	BUI	VAN MANH	CBOR	1/1/99	GL
4	7606014G	KORCHI	AHMED	CBOR	20/11/00	GL/ Thalys/Euro
5	7009850C	TERS	ABDELAZIZ	CBOR	26/11/00	GL
6	7602825R	GUILLERAULT	JEROME	CBOR	1/12/00	GL
7	7308476W	FERREIRA	PASCAL	ACTP	1/1/01	GL
8	7010490Y	PELLERIN	ERIC	CBOR	27/2/01	Thalys
9	7309525L	VALENTE	HELENA	ACTP	1/3/01	GL
10	7506003Z	NORMAND	SEBASTIEN	CBOR	1/5/01	GL
11	7805416Y	RABHI	RAFIK	ACTP	1/5/01	GL/Thalys/Euro
12	6909995P	LEFEUVRE	FREDERIC	CBOR	1/6/01	GL/eurostar
13	7209914N	DJENDAR	RACHID	CBOR	1/6/01	GL
14	7706771A	TEKIELA	PHILIPPE	ACTP	1/8/01	GL
15	7409086E	SIEWE NJINE	FLORE	CBOR	1/9/01	GL + Thalys
16	7406244R	KANOUTE	HAMIDOU	CBOR	28/10/01	GL
17	7210335W	TIHDAINI	YOUSSEF	CBOR	30/10/01	GL
18	7211129J	BEDUER	HERVE	CBOR	8/11/01	GL
19	7101851D	PERRONNE	EMMANUEL	CBOR	29/11/01	GL
20	7805882E	LANOIX	JEROME	CBOR	1/1/02	GL1105/1106/Thalys
21	7208076R	JEAN DE DIEU	JEAN LOUIS	CBOR	1/1/02	GL
22	6909854L	GASLONDE	PASCAL	CBOR	23/1/02	GL
23	7308122L	RUBIO	FRANCK	ACTP	4/2/02	GL
24	7707304E	MONT	DENIS	CBOR	1/3/02	GL
25	6910138V	VINCENT	STEPHEN	ACTP	7/3/02	GL Eurostar
26	7110134G	HIRAULT	SANDRINE	CBOR	20/3/02	GL
27	7508127H	LE DUIN	MARIE EMILIE	ACTP	1/4/02	GL
28	7210177Z	CHANDELLIER	JEAN FRANCOIS	CBOR	1/4/02	GL
29	7509412E	LENGLET	ALEXIS	ACTP	1/4/02	GL
30	7707922B	GUENFOUDI	SALIM	CBOR	1/5/02	GC IDF
31	7010366N	MARTINEZ	ILDEFONSO	ACTP	1/7/02	GL
32	7309146Z	DEVILLE	JEAN-BRICE	CBOR	1/7/02	GL
33	7508703J	LE GRALL	JEROME	ACTP	1/7/02	GL + Thalys
34	8104894T	BERTHOU	AURELIEN	ACTP	1/7/02	GL
35	7905483S	ALLAUD	YOHANN	ACTP	1/7/02	GL(1105)+Thalys
36	7608195C	STOCKER	SEVERINE	ACTP	1/7/02	GL
37	7606419X	GRAVIER	FABIEN	CBOR	1/10/02	GL
38	7509278J	MOUNIAMY	CHRYSTELLE	ACTP	1/11/02	GL
39	7608193A	HERRY	ANTHONY	ACTP	1/11/02	GL + thalys (14/04/10)
40	7205334K	BAUDEMONT	CHRISTOPHE	ACTP	1/11/02	GL
41	7209369W	COGNET	JEAN VALERE	ACTP	1/1/03	GL
42	7804260S	ACKET	DAVID	CBOR	1/2/03	GL(1105/1106)
43	7903953D	BARI	KHALID	CBOR	1/2/03	GL
44	7105429T	LOMBARD	EMMANUEL	CBOR	1/2/03	GL
45	7708032W	CHAPUT	AURELIE	ACTP	1/2/03	GL
46	7705238J	AHMIDACH	YOUSSEF	ACTP	1/2/03	GL
47	7506799P	ABDOULE	ARNAUD	CBOR	1/3/03	GL
48	7708451B	GILLET	VIRGINIE	ACTP	1/3/03	GL
49	8005941K	INACIO	ROMUALD	CBOR	1/4/03	GL
50	7902857M	NADENGA	FATIMA	ACTP	1/7/03	GL
51	7605914Y	GOMES	ELVIS	CBOR	1/10/03	GL
52	7907321P	HUART	GUILLAUME	ACTP	1/10/03	GL
53	7902728X	MALM	KELI	ACTP	1/10/03	GL
54	7901663P	JAVALET	XAVIER	ACTP	1/11/03	GL
55	8002909P	CHERRAK	MOUNIR	ACTP	1/11/03	GL
56	7901228S	FLEURBAEY	MICHAEL	CBOR	30/11/03	GL
57	7508961P	MORAIS	DANIEL	ACTP	1/1/04	GL
58	8202237A	RAIMBAUX	JOELLE	ACTP	1/6/04	GL
59	8202819H	DIB	ADIL	ACTP	1/6/04	GL
60	7902827E	NATIVEL	JEAN-PASCAL	ACTP	1/7/04	GL
61	7211757S	LUCHEL	MARC	ACTP	1/7/04	GL
62	7210401T	DABADIE	ERIC	CBOR	1/7/04	GL

LISTE ACCES SNCF VOYAGES 22-12-2010

RANG	N° CP	NOM	PRENOM	GRADE	Date	Souhait
63	7404244S	TIERNO	KATY	ACT	1/8/04	GL
64	6009722G	MOISSON DERUELLE	BRUNO	CBORP	1/11/04	GL
65	7409074S	BAILLY	FREDERIC	ACTP	1/2/05	GL
66	7309752H	BOUSMANE	FAYSALE	CBOR	19/5/05	GL
67	5813094F	GRANIER	BERNARD	CBORM	6/9/05	GL
68	7705474R	HOST	VIVIANE	ACT	21/9/05	GL
69	7409073R	LAGON	SYLVIANE	ACTP	23/12/05	GL(TGV thalys)
70	7503381Z	BEAUPUIS	RUDY	CBOR	28/12/05	GL
71	7505976V	CAFFIAUX	CHRISTOPHE	CBOR	27/1/06	GL
72	7210572D	NIKATE	MAHAMADOU	CBOR	16/2/06	GL+Thalys+Euro.
73	7304755B	ARNOULD	VINCENT	CBOR	21/2/06	GL
74	6806808E	SOUQUE	PHILIPPE	CBORM	31/3/06	GL
75	7107286L	VADUREL	VINCENT	CBOR	18/4/06	GL
76	8001780M	COSTES	FABIEN	ACTP	11/5/06	GL
77	6908889M	LANGLOIS	LAURENT	CBORP	31/5/06	GL
78	7007114D	LAQUAY	MARIE HELENE	CBORP	29/6/06	GL
79	7803992A	DEMOULIN	AUDREY	CBOR	1/7/06	GL
80	7904488K	GRAETZER	MATHIEU	CBOR	10/7/06	GL
81	8006545S	PONCET	GAEL	ACTP	5/9/06	GL
82	7211165Y	JOUVANCEAU	HELENE	CBOR	12/9/06	GL
83	7606300T	DESROC	JOELLE	ACTP	13/9/06	GL
84	7508839G	TALAOURAR	FARID	ACTP	10/10/06	GL
85	7903079D	HENNEBERT	ARNAUD	CBOR	13/11/06	GL
86	7409311Z	TORRES	FREDERIC	CBOR	12/2/07	GL
87	7605900H	TCHERKES	TONY	ACTP	15/2/07	GL
88	7705789H	MALOUM	FATIHA	ACTP	20/2/07	GL
89	7510973B	WAHL	GAETAN	AGCTB	27/2/07	GL
90	7110134G	HIRAULT	SANDRINE	CBOR	28/3/07	GL
91	7706396T	CHARLES	JOHANNES	ACTP	27/5/07	GL
92	7111380L	PETIT	JEAN CHRISTOPHE	ACTP	30/5/07	GL
93	7509962C	ALMAZAN GRACIA	YVES	CBOR	11/9/07	GL
94	7809762X	PICHONNIER	FRANCK	ACT	22/9/07	GL
95	6305744V	FAUQUEMBERT	JEAN-CLAUDE	CBORM	8/11/07	GL
96	7902856L	LIEPPE	JEAN PHILIPPE	ACTP	9/11/07	GL
97	7707793L	POULLAIN	STEPHANE	ACTP	23/11/07	GL
98	7311788W	VERSTRAETEN	FABIEN	ACTP	1/12/07	GL
99	8109342C	STITOU	KARIM	ACTP	5/12/07	GL
100	7608500J	MACAQUI GRAVILLON	OLIVIER	CBOR	28/12/07	GL
101	6810065V	COUTURIER	STEPHANE	CBOR	5/2/08	GL
102	7707207Z	HAMZAOUI	MOHAMED	ACT	15/2/08	GL
103	8702617S	THIEULENT	MATHIEU	ACTP	10/4/08	GL
104	7511095J	TIGHLIT	SAMIR	AGCTB	5/5/08	GL
105	7605413D	FOURNIL	ALEXANDRA	ACTP	26/5/08	GL
106	7311741V	DELPIERRE	LUDOVIC	CBOR	1/6/08	GL
107	7406757Y	CHAMPENOIS	ERIC	CBOR	20/6/08	GL
108	8505042L	DUCOLLET	JONATHAN	ACTP	1/7/08	GL
109	8305761B	LINARD	ANNE SOPHIE	ACTP	16/7/08	GL + THALYS
110	8205184D	GAMBIER	CEDRIC	ACTP	30/7/08	GL
111	8203144L	OSTA COL PIN	CELINE	ACTP	30/9/08	GL
112	7607159B	OSTA COL PIN	FABRICE	ACT	30/9/08	GL
113	7005283N	COLOSIO	STEPHANE	CBORP	24/10/08	GL
114	8109281L	LONG	VIRGINIE	ACT	22/1/09	GL
115	6806725P	DROUET	EMMANUEL	CBORM	26/8/09	GL
116	7906016W	DRAI	MICKAEL	ACTP	16/3/10	GL
117	6809178F	POIX	LAURENT	CBORP	23/8/10	GL
118	7210176Y	SENECHAL	ZAHIA	CBOR	24/11/10	GL + EA

LISTE ACCES SNCF VOYAGES "CBOR" 22/12/2010

RANG	CP	NOM	PRENOM	GRADE	Date
1	7207693Z	BUI	VAN MANH	CBOR	01-janv-99
2	7803992A	DEMOULIN	AUDREY	CBOR	01-févr-03
3	7503381Z	BEAUPUIS	RUDY	CBOR	28-déc-05
4	7107286L	VADUREL	VINCENT	CBOR	18-avr-06
5	6908889M	LANGLOIS	LAURENT	CBORP	31-mai-06

LISTE ACCES GC AU 22/12/2010

RANG	N° CP	NOM	PRENOM	GRADE	DATE
1	7407024N	CHIGNARD	CHRYSTEL	ACTP	18/02/1999
2	6206327H	DUBOIS	BRUNO	CBORM	01/07/2000
3	7208076R	JEAN DE DIEU	JEAN LOUIS	CBOR	09/11/2000
4	7602825R	GUILLERAULT	JEROME	CBOR	10/12/2000
5	7211129J	BEDUER	HERVE	CBOR	01/11/2001
6	7410393A	MARIN	LINA	CBOR	01/04/2002
7	7905483S	ALLAUD	YOHANN	ACTP	01/07/2002
8	6908889M	LANGLOIS	LAURENT	CBOR	01/08/2002
9	7606419X	GRAVIER	FABIEN	CBOR	01/10/2002
10	7804260S	CKET	DAVID	CBOR	01/11/2002
11	7308476W	FERREIRA	PASCAL	ACTP	01/11/2002
12	7707304E	MONT	DENIS	CBOR	01/11/2002
13	7509278J	MOUNIAMY	CHRYSTELLE	ACTP	01/11/2002
14	7409086E	SIEWE NJINE	FLORE	CBOR	01/11/2002
15	7508127H	LE DUIN	MARIE EMILIE	ACTP	01/01/2003
16	7708451B	GILLET	VIRGINIE	ACTP	01/01/2003
17	7406244R	KANOUTE	HAMIDOU	CBOR	01/01/2003
18	7508703J	LE GRALL	JEROME	ACTP	01/03/2003
19	7310215L	PAGLIARELA	KARINE	CBOR	01/03/2003
20	8005941K	INACIO	ROMUALD	CBOR	01/04/2003
21	7902857M	PELLEGRINI	FATIMA	ACTP	01/07/2003
22	7902827E	NATIVEL	JEAN-PASCAL	ACTP	01/08/2003
23	7503381Z	BEAUPUIS	RUDY	CBOR	01/10/2003
24	7704854S	BOUNOU	HANANE	ACTP	01/10/2003
25	7605914Y	GOMES	ELVIS	CBOR	01/10/2003
26	7704948U	EL YAHEMADI	ADIL	ACTP	01/12/2003
27	7508961P	MORAIS	DANIEL	CBOR	01/01/2004
28	8202819H	DIB	ADIL	ACTP	01/03/2004
29	7209914N	DJENDAR	RACHID	CBOR	01/03/2004
30	7208897H	MARCELINO	PAULO	CBOR	01/03/2004
31	8202237A	RAIMBAUX	JOELLE	ACTP	01/06/2004
32	7210401T	DABADIE	ERIC	CBOR	01/07/2004
33	8001780M	COSTES	FABIEN	ACTP	16/12/2004
34	7902856L	LIEPPE	JEAN PHILIPPE	ACTP	09/11/2007
35	7408643Y	HIERSO	STEPHANE	ACTP	07/03/2008
36	7511095J	TIGHLIT	SAMIR	AGCTB	05/05/2008
37	7508307D	AHELLAL	M'BARK	ACTP	03/06/2008
38	7310873B	FERTE	DANIEL	CBOR	01/09/2009
39	7409163N	ABDOUL	JULES	CBOR	01/10/2009
40	7706771A	TEKIELA	PHILIPPE	ACTP	22/02/2010
41	7211165Y	JOUVANCEAU	HELENE	CBOR	05/03/2010
42	7706396T	CHARLES	JOHANNES	ACTP	10/03/2010
43	8307271T	ZANAZZI	IRINA	ACTP	14/03/2010
44	7904490M	SAUDA	CELINE	ACTP	09/07/2010
45	7910287N	MEDINA	SABRINA	ACTP	26/07/2010
46	7404244S	TIERNO	KATY	ACT	30/08/2010
47	7404608M	SAINTE CATHERINE	MATHIEU	CBOR	08/10/2010
48	7408769K	CALABRE	DAVID	ACTP	13/10/2010
49	7809762X	PICHONNIER	FRANCK	ACT	15/10/2010
50	7705474R	HOST	VIVIANE	ACTP	14/11/2010

LISTE DES AGENTS DESIRANT ACCEDER A LA RESERVE NATIONALE

Ancienneté dans RLT	NOM	RLT	Date demande
nov-06	DUBOILLE	1105	déc-06
janv-06	PUILLON	1105	janv-07
avr-07	GIACOMINI	1105	mai-07
juin-07	MIRAGLIA Donato	1105	juin-07
juil-07	MENAGE	1105	juil-07
juil-07	DEMARET	1105	juil-07
juil-07	TOULLIC	1105	oct-07
juil-07	RIPPE	1105	juin-08
avr-08	MARTIN	1105	sept-08
NOV.08	ORLIK	EA CIC	NOV.08
juil-09	DURRIEU	1105	aout-10
juin-06	QUENESSON	1105	sept-10
juil-07	GARCIA	1105	pas de demande
oct-08	BALAYSSAC	1105	pas de demande

LISTE DES AGENTS DESIRANT ACCEDER AU RLT TGV

Ancienneté dans RLT	NOM	RLT	Date demande
JUIL.02	POITEVINEAU	1902	FEV.05 (permanent OS)
JUIL.07	LENGAIGNE	1902	JANV.06
JUIL.07	TARDIF	1902	FEV.06
JUIL.07	EMERY	1902	JUIN.06
JUIL.07	PAMART	1902	NOV.06
NOV.06	LAGUERRE	1902	NOV.06
JUIN.06	MIRAGLIA Sandra	1902	AVR.07
JUIL.09	DA SILVA	1902	OCT.08
NOV.08	ORLIK	EA CIC	NOV.08
JUIL.07	GOUILLON	1902	SEPT.09
JUIL.07	BENJAMIN	1902	DEC.09
juil-09	DURRIEU	1105	aout-10

LISTE DES AGENTS DESIRANT ACCEDER A LA RESERVE THALYS

Ancienneté dans UO	NOM	RLT	Date demande
1996	GOUGEON	1902	JUIL.99
juin-98	COCHET	EA TGV	JANV.98
juin-98	BERNARD	1110	FEV.2003
juin-98	DUHAMEL	1110	FEV.2003
juil-98	SYRIN	1106	MARS.2002
juil-98	MARKOWSKI	1106	SEPT.2006
déc-99	OUMAHI	1106	AOUT.99
juin-00	NICOLAU	1110	OCT.2002
mars-01	MAITRE	1103	AOUT.2006
juin-01	MANCHERON	1106	AVR.2001
déc-01	GOSSE	1106	JAN.97 (antérieur à son arrivée à l'UO)
avr-02	CASSETTA	1106	MARS.2002
avr-02	DA SILVA	1902	OCT.2002
juil-02	LABBE	1106	JUIL.2002
juil-02	RICHARD	1902	SEPT.2004
nov-02	LEQUET	1106	MARS.2004
mai-04	PLATEAU	1106	NOV.2005
juil-05	BOUDE	1106	MAI.2007
sept-05	BENJAMIN	1902	OCT.2006
nov-05	PILLON	1902	JANV.2006
janv-06	TARDIF	1902	JANV.2010
juin-07	MIRAGLIA Donato	1105	JUIN.2007
juil-07	VAILLANT	EA CIC	DEC.2007
avr-07	GIACOMINI	1105	NOV.2009
nov-02	OURDOUILLE	1106	SEPT.10

Sous réserve de validation de la candidature par l'UO

LISTE DES AGENTS DESIRANT ACCEDER AU RLT THALYS

Ancienneté validation NS ou DB	NOM	RLT	Date demande
GRUPE 2	BIZON	1901	
GRUPE 2	ZANNIER	1901	
GRUPE 3	BABILOTTE	1901	
GRUPE 3	POIDEVIN	1901	MAI.2002
GRUPE 3	PETIT	1901	
GRUPE 4	CASTELLO	1901	DEC.99
GRUPE 4	ARCHAMBAULT	1901	AOUT.2000
GRUPE 4	BUJAS	1901	AVR.2000
GRUPE 4	LEJAULT	1901	JUIL.2001
GRUPE 4	TILLIER	1901	JUIN.2001
GRUPE 5	MALAM	1901	
GRUPE 5	HAMROUNI	1901	JANV.2001
GRUPE 5	BELAIR	1901	FEV.98
GRUPE 6	PIMBOUEN	1901	
GRUPE 6	NOWAKOWSKI	1901	NOV.96
GRUPE 7	BOURDARIAS	1901	
GRUPE 7	FITTE DUVAL	1901	

LISTE DES AGENTS DESIRANT ACCEDER AU RLT COLOGNE

Ancienneté validation	NOM	RLT	Date demande
	BERTAULT	GCIF	sous réserve d'être validé NS
	JAEGGER	GCIF	sous réserve d'être validé NS
	URDIALES	GCIF	sous réserve d'être validé NS
	MAITRE	1902	sous réserve d'être validé NS
	HAMROUNI	1901	sous réserve d'être validé DB
	ZANNIER	1901	sous réserve d'être validé DB

C
G
T

CTS

Agents de Trains

DECLARATION A LA DP DU 16 DECEMBRE 2010

Monsieur le directeur,

Une fois de plus vous vous singularisez dans la provocation, tant sur la manière de pratiquer le dialogue social, que dans la pensée unique voire dogmatique que vous instaurez sur votre encadrement de proximité en prônant la délation comme carotte pour une hypothétique amélioration des déroulements de carrière.

Prenons par exemple, la lettre annexée à la fiche de paie sur laquelle Monsieur le directeur général s'épanche en nous demandant de remplir un formulaire concernant nos déplacements en train pour remplir les caisses alors que parallèlement vous ponctionnez entièrement les journées de grève sur les fiches de paie. A notre avis ce document pourrait aussi servir pour nous ponctionner nos salaires en avantage, en nature ou autres interventions à l'URSSAF.

Les différentes actions revendicatives menées sur les UO GL, ASCT/SEULS et CGB démontrent bien le mal être des agents qui souffrent journallement des conditions de travail exécrables que vous leur infligés au travers de roulements pourris en passant outre la règlementation du travail.

Cerise sur le gâteau, la CGT est scandalisée par vos transactions qui consistent à proposer au syndicat unitaire et démocratique pour qu'il lève son préavis de grève de longue durée, une somme de 30 € correspondante à 10% de la prime de travail pour compenser la dégradation des conditions de vie et de travail aux agents travaillants sur le roulement THALYS. (Les agents concernés sont outrés par cette proposition)

Enfin, lors de la commission mixte des statuts du 29.11.2010, la Direction Nationale suivant à la lettre le dogme SARKOSIEN propose à notre ministre de tutelle de mettre à bas le statut des cheminots comme suit ;

Première modification :

- Sera acté au statut la possibilité pour la direction de l'entreprise de pouvoir licencier à sa guise les cadres dirigeants.

La CGT a rejeté avec force cette proposition qui vise à casser notre statut. Elle est contraire au fondement même du contrat social qui lie les cheminots au service public et à leur entreprise, qu'ils soient cadres dirigeants ou pas.

Dans ces conditions, Monsieur le directeur, vous comprendrez que la délégation CGT ne peut que quitter la délégation du personnel.

La délégation CGT



40 ANS C'ETAIT DEJA TROP

Monsieur le directeur,

La retraite occupe une part importante de nos préoccupations. Depuis 2003 c'est devenu la préoccupation majeure.

Pour notre organisation syndicale c'est la mère des revendications en réponse au premier ministre qui a fait de cette contre réforme la mère des réformes.

Si pour certain "on ne lâche rien", pour Force ouvrière on tient fermement à défendre nos acquis, on veut les sauvegarder et en gagner de nouveau.

On ne lâche rien, mais on lâche ces "amis", en effet comment croire à l'appel de l'unicité, pardon de l'unité, affiché par une intersyndicale alors que dans un tract majoritairement distribué il y a quelques jours, les premiers mots en gras sont une attaque contre la vertitude pour ses appels incantatoires et contre la jaunitude pour sa conduite naturelle... de jaune qui marque des points... des points retraite !

Seul l'unsatitude est épargné, est ce le fait que le nouveau dirigeant de la majoritaire soit un cadre...

Monsieur le directeur, on ne se trompe pas de cible.

À l'heure où la classe ouvrière subit des attaques sans précédent, certains n'ont de cesse que d'essayer de faire taire des organisations de défense des salariés.

Ceux qui, jusqu'au plus haut niveau de l'entreprise, appliquent avec zèle cette loi inique et injuste sur la représentativité, ceux qui avec l'argent du Comité d'Entreprise empêche une OS, qui a fait près de 23 % au dernières élections, d'avoir le poste de trésorier qui lui revient de droit et ceux qui comme des moutons acquiescent sans broncher.

Nous ne nous trompons pas de cible mais les faits sont criants, les attaques contre FORCE OUVRIERE sont de toutes natures et de toutes parts.

Notre organisation a montré sur le conflit des retraites son indépendance et sa détermination. Jamais un militant n'a porté un autocollant d'un parti politique appelant à la retraite à 60 ans pour tous, jamais un manifestant depuis le 15 juin, n'a eu d'autre slogan à la bouche que le retrait de cette contre réforme socialement injuste et économiquement inefficace !

N'en déplaise aux signataires de Barcelone, même dans cette période de crise pour nos retraites, à FORCE OUVRIERE nous n'abandonnerons pas l'idée d'une bonification d'une année pour cinq années travaillées au Service des Trains.

Seule l'abrogation de cette loi peut offrir de nouvelles perspectives à nos retraites. En effet même le gouvernement avoue maintenant que cette contre réforme ne garantira pas la pérennité des retraites à terme. L'intersyndicale est déjà prête pour la revoyure de 2013.

Les "partenaires sociaux responsables" comme les appellent le gouvernement



40 ANS C'ETAIT DEJA TROP

prônent "la nécessaire réduction de déficits publics" dans leur communiqué du 29 novembre dernier. Pour la fédération FORCE OUVRIERE des cheminots cela est inacceptable;

Pas une conquête, pas un acquis, pas un article du statut, pas un emploi ne peut et ne doit être sacrifié à la prétendue et soit disant "nécessaire réduction de déficits publics".

Pour nous, à FORCE OUVRIERE qui ne sommes pas des partenaires sociaux, mais des militants syndicaux porteurs de revendications il ne peut y avoir de partenariat entre les bénéficiaires du CAC 40 et les ASCT. Ceux qui le disent sont de fieffés menteurs et nous affirmons que mettre le doigt dans cet engrenage est un piège mortel pour les salariés.

Monsieur le directeur (*et Monsieur le RRH*)

Certains croient où veulent nous faire croire que nous avons perdu, s'ils le pensent c'est leur affaire, pour nous il n'est pas question de défaite. Contrairement à la volonté de ce gouvernement et de leurs collaborateurs, la classe ouvrière ne s'est pas mise à genou, elle a montré qu'elle savait se rassembler et résister. Les salariés ne sont pas dupes, la lutte va continuer, ce qu'une loi a fait une loi peut le défaire.

Avoir perdu cela aurait été de renoncer à se battre. Woerth a perdu sa place de premier ministre, la CFDT a perdu toute crédibilité sur sa détermination à gagner mais les salariés dans leur ensemble et les cheminots en particuliers ont montré que malgré les attaques tout azimuts, ils gardaient la tête haute.

Si les signataires de Barcelone ont marqué des points contre nos retraites, il n'en reste pas moins que cette action laissera des traces dans la mémoire collective.

Monsieur le directeur,

Le mécontentement est grand sur l'établissement, en grande ligne comme en banlieue les agents sont fatigués et démotivés.

Fatigués par l'attitude des UO qui, répondant à l'appel de la productivité dégradent, toujours un peu plus à chaque changement de service, les conditions de travail et de vie.

Démotivés car vous restez sourd aux malaise ambiant et ce n'est pas une petite étude des risques psychosociaux sur une résidence qui va renverser la tendance.

A la suite des événements de France Télécom vous avez mis en place le RH 0949, *plus pour vous donner bonne conscience que pour réellement entendre la souffrance au travail des cheminots*. Il n'empêche que ce référentiel est applicable !

Applicable donc la recherche pour réduire à la source la pénibilité.

La mise en place de coupures qui allongent les journées ne va pas dans ce sens, il faut donc que vous revoyiez ces contradictions qui à terme, c'est le RH qui le dit, réduiront la productivité qui vous est si chère.

Sur Thalys, le roulement que vous venez de distribuer ne satisfait personne, ce n'est



40 ANS C'ETAIT DEJA TROP

pas une petite prime de 10% qui changera les choses. Nous vous demandons de faire des propositions décentes, et pourquoi pas dès aujourd'hui.

Sur ce roulement, comme sur l'ensemble de l'ECT, les agents veulent connaître leur repos sur une période beaucoup plus longue que celle que vous proposez. Et sur l'amélioration des locaux, les promesses ne suffisent plus, il faut que rapidement celles ci se concrétisent.

Sur Beauvais, les engagements pris par le directeur de région de l'époque ne sont pas respectés, la mise en place de coupures n'est pas vraiment de nature à faire baisser le stress.

Nous vous demandons de respecter, à minima, les engagements pris et de supprimer ces coupures.

Sur l'UO Transilien, la mise en place des grilles de repos a été laborieuse, il est dommageable pour tous d'avoir attendu si longtemps pour y arriver.

Sans que cela ait fait l'objet d'une information auprès de la délégation, vous allez mettre en place une commande du personnel dédiée à ces GCB en créant un poste de responsable.

Vous avez déjà largement dérogé aux règles en modifiant fondamentalement la CPST. La mise en place d'une organisation par activités et d'une commande à deux têtes en change le fonctionnement.

Nous vous demandons de nous fournir en séance des éclaircissements sur ces points qui constituent de graves entraves à la législation.

Nous vous demandons aussi de clarifier les conditions dans lesquelles vous pouvez dévoyer les agents selon que le plan de transport soit modifié ou non ainsi que, pour vendredi samedi dimanche dernier, les préavis auquel vous vous êtes référés.

Monsieur le directeur nous serons attentifs à vos réponses.

La délégation Force Ouvrière